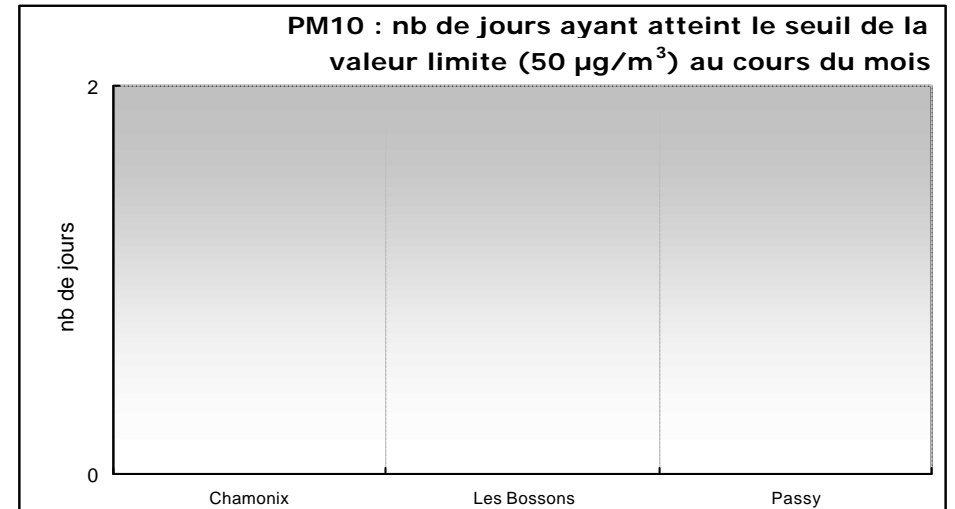
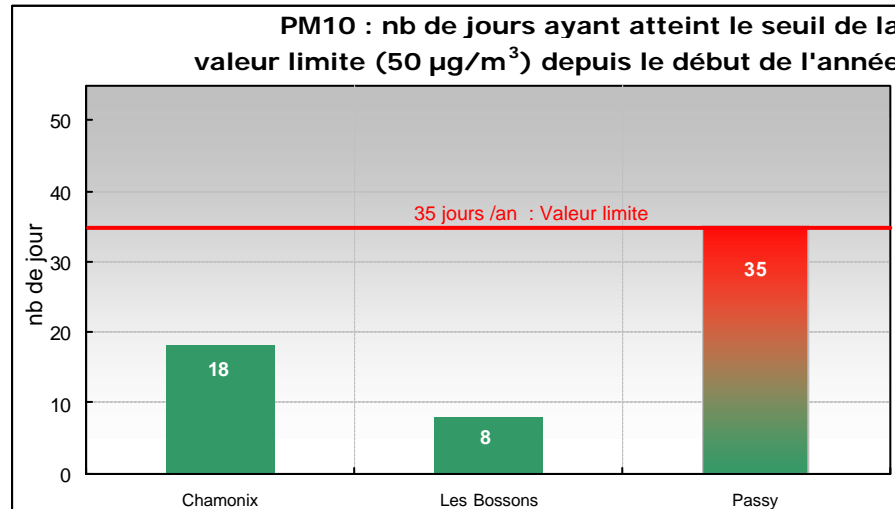
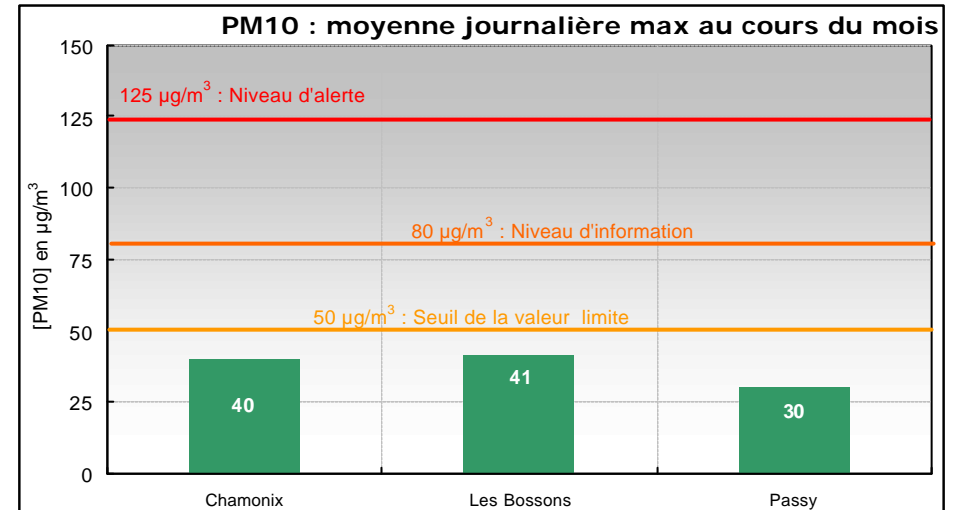
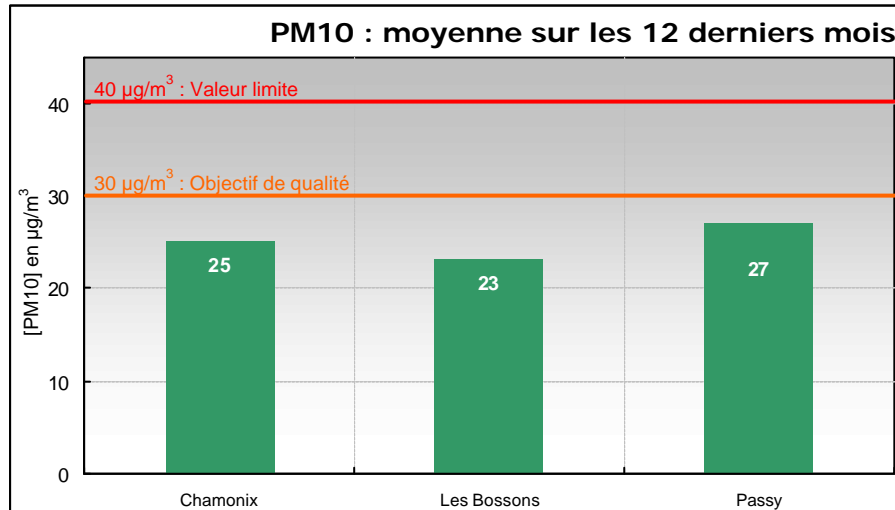




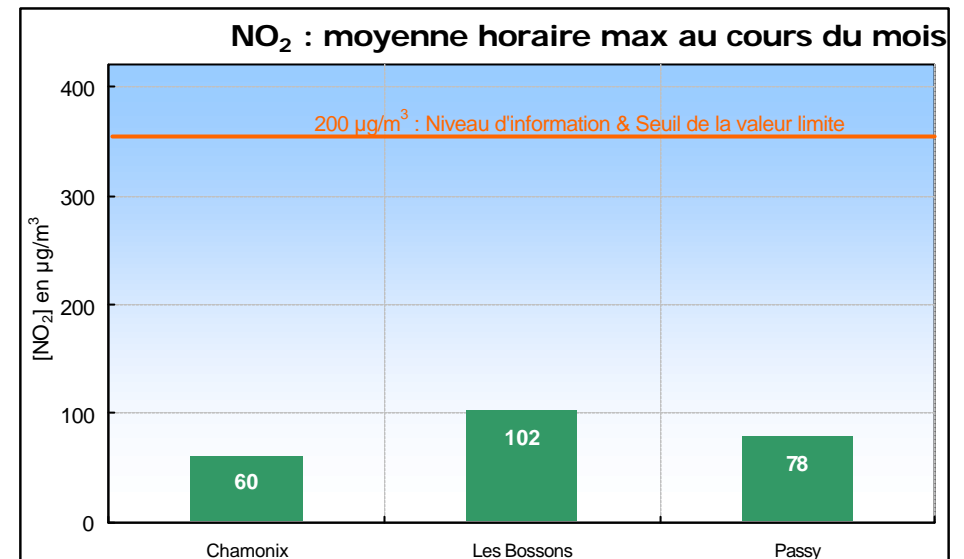
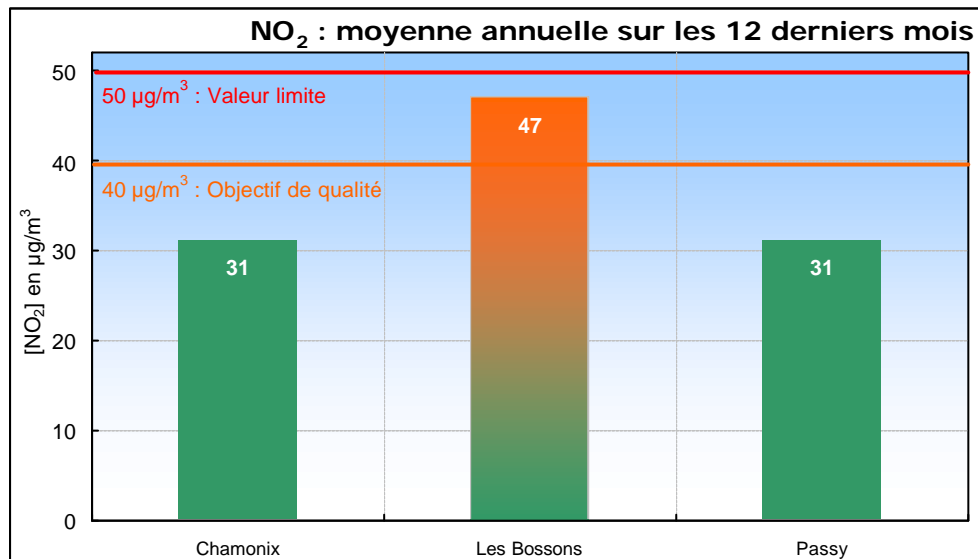
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

Jun 2010

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

Les conditions climatiques du mois de juin ne favorisant pas les concentrations de polluants, les niveaux relevés ont été relativement faibles. Les seuils réglementaires ont été respectés en Pays du Mont-Blanc au cours de ce mois.

Aucun dépassement n'a été constaté pour le dioxyde d'azote sur les stations de Chamonix, de Passy et des Bossons. Sur les 12 derniers mois l'objectif de qualité a été dépassé aux Bossons (site de proximité automobile), mais les valeurs sont bien en dessous à Chamonix et Passy. Le maximum horaire est très en dessous du seuil d'information et ce, sur les trois stations.

Les concentrations en poussières en suspension sont restées constantes sur les 12 derniers mois à Chamonix et aux Bossons et ont légèrement diminué à Passy. L'objectif de qualité annuel est donc toujours respecté sur les trois sites. Par rapport au mois dernier, les concentrations journalières maximales ont nettement augmenté sur les 3 stations (maximum à 41 µg/m³ en juin contre 31 µg/m³ en mai). Cela est à rapprocher de l'épisode de fraîcheur de la mi-juin, ayant entraîné une légère hausse des émissions de particules.

Aucun dépassement du seuil de la valeur limite (50µg.m⁻³) pour les PM10 n'a été constaté ce mois-ci, le nombre de dépassements depuis le 1^{er} janvier est donc inchangé. A ce jour, la station de Passy a atteint la valeur limite des 35 dépassements.